

Direction générale de l'aviation civile

Paris, le **18 SEP. 2009**

Direction de la sécurité de l'Aviation civile  
Direction aéroports et navigation aérienne

## ATTESTATION DE CONFORMITÉ DE TYPE

Référence	Indice
<b>2009-I</b>	<b>Indice A</b>

Affaire suivie par :  
Jean-Luc THIRION  
Secrétariat CNMSA (STAC)  
Mél : jean-luc.thirion  
@aviation-civile.gouv.fr  
Tél. : 01 49 56 83 42  
Fax : 01 49 56 83 02

Vu le Règlement d'instruction des demandes d'attestation de conformité approuvé par la Commission Nationale des Matériels de Sécurité Aéroportuaire lors de sa séance du 13/01/06,  
Vu les vérifications effectuées par le STAC,  
Vu l'avis émis par la Commission Nationale des Matériels de Sécurité Aéroportuaire lors de la séance du 3 juin 2009,  
Vu les PV d'essais de l'Institut Français du Textile et de l'Habillement,

La présente attestation de conformité, référence 2009-I Indice A, est délivrée à la société :

**PAUL BOYE TECHNOLOGIES**  
**1564 Route de Lagardelle**  
**31810 LE VERNET**

pour le véhicule, produit ou équipement suivant :

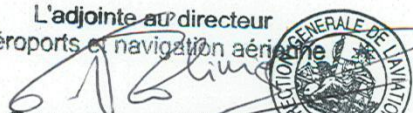
- Type : **Vêtement de feu SSLIA**
- Référence du vêtement de feu type : **Modèles SURPA4 et VOLCAN4 (avec ou sans plastron)**
- Référence du dossier technique présenté par le demandeur : **courrier électronique du 17 septembre 2009.**

Cette conformité est appréciée par rapport aux spécifications techniques communes des Vêtements de feu SSLIA V1R3 du 05/11/2007, approuvées par arrêté interministériel le 5 novembre 2007 et publiées au Journal Officiel de la République Française le 4 janvier 2008.

Le logo prévu par l'arrêté du 18 janvier 2007 et défini par la CNMSA peut y être apposé. Toute modification caractéristique des véhicules, produits ou équipements est soumise à accord préalable du ministre chargé de l'aviation civile, sur proposition de la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire.

La présente attestation est valable pour tous les véhicules, produits ou équipements du même type livrés avant le **17 septembre 2019**.

Pour le ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer,

L'adjointe au directeur  
aéroports et navigation aérienne  
  
Genevieve MOLINIER

Direction de la Sécurité  
de l'Aviation Civile  
50, rue Henry Farman  
75720 Paris cedex 15  
Tél : 01 58 09 43 66



D S A C

Secrétariat CNMSA : Service Technique de l'Aviation Civile  
Subdivision SE/E/LIA  
9 av. Dr Maurice Grynfoegel  
BP 53735  
31035 TOULOUSE CEDEX 1